AGENCE REGIONALE DU CENTRE-VAL DE LOIRE POUR LE LIVRE, L'IMAGE ET LA CULTURE NUMERIQUE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Télétransmis au contrôle de légalité

1 5 DEC. 2020

CICLIC

Agence Régionale du Centre Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance 04 décembre 2020

Le quatre décembre deux mille vingt, à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu en visioconférence, sur convocation de Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT, présidente de l'agence, en date du quatre novembre deux mille vingt.

PRESENTS:

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Nadine BOISGERAULT; Madame Christine FAUQUET; Madame Sabrina HAMADI; Madame Josette PHILIPPE; Madame Véronique PEAN; Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT;

L'Etat :

Monsieur Benoît LECERF; Monsieur Fabrice MORIO; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie; Madame Michèle PREVOST

Le Maire de Château-Renault :

Madame Brigitte DUPUIS représentée par Monsieur Stéphane CHARTIER

Les personnalités qualifiées :

Madame Véronique CHAMPIGNY; Monsieur Xavier COUTAU; Madame Emmanuelle DUNAND; Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY; Monsieur Olivier L'HOSTIS; Madame Jessica ROSSELET;

Les représentants du personnel :

Madame Joanna DELLA ROSA; Madame Julie GERMAIN;

ONT DONNE LEUR POUVOIR:

Madame Michèle BONTHOUX, Madame Marie-Laure BOUKREDINE, Madame Sophie LECOINTE, Madame Alix TERY-VERBE;

Madame Julie GERMAIN étant suppléante de Madame Joanna DELLA ROSA présente, et Monsieur Xavier COUTAU étant le suppléant de Monsieur Olivier L'HOSTIS présent, les votes de Madame Julie GERMAIN et de Monsieur Xavier COUTAU n'ont pas été comptabilisés dans la procédure de vote de ce conseil d'administration.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Madame Christiane AUGEREAU, 6^{ème} Adjointe au Maire de la Commune de Château-Renault en charge des actions culturelle, fêtes et cérémonie; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic Centre-Val de Loire; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic Centre-Val de Loire; Madame Coraline PEZAIRE, chargée de mission industries culturelles et développement de partenariats privés au Conseil régional du Centre-Val de Loire; Madame Karine SAUZET, chef de service création à la direction des affaires culturelles de la Région Centre-Val de Loire; Monsieur Yannick VUILLEMOT, responsable administratif et financier de Ciclic Centre-Val de Loire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 17
- Votants : 21 (dont quatre pouvoirs)

.../

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Délibération 28-2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1431-1 et suivants ainsi que l'article R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle :

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » :

Vu l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

LA CULTURE, BIEN COMMUN ESSENTIEL ET SOURCE DE RESILIENCE

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire. Après la gestion d'une situation d'urgence de mars à juin 2020, nous engageons depuis le mois de septembre une nouvelle phase avec la gestion d'une **crise à durée indéterminée** avec des impacts notamment au plan social et budgétaire.

Selon l'UNESCO (Ernesto Ottone, Directeur Général adjoint de l'UNESCO pour la Culture), « le COVID-19 met clairement en évidence la nécessité de la culture pour les communautés. Lorsque des milliards de personnes sont physiquement séparées les unes des autres, c'est la culture qui nous rapproche, elle est le lien qui nous unit, un ciment qui réduit la distance qui nous sépare et permet de recréer un sentiment de cohésion et de solidarité dans l'adversité ».

Dans ses perspectives économiques de juin et septembre 2020, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) soutient qu'il est crucial de restaurer la confiance dans un contexte de reprise économique incertaine : « Le monde est confronté à une crise sanitaire aiguë et au ralentissement économique le plus spectaculaire qu'il ait connu depuis la Seconde Guerre mondiale. La fin n'est pas encore en vue, mais les pouvoirs publics peuvent néanmoins faire beaucoup pour aider à renouer la confiance ».

Au travers des politiques publiques dont elle a la responsabilité, l'agence Ciclic Centre-Val de Loire est porteuse d'enjeux essentiels aux plans de l'économie, du maintien et de la pluralité des expressions artistiques, de la cohésion sociale des territoires, de la solidarité avec les acteurs culturels et de l'émancipation des citoyens : l'établissement public Ciclic-Centre Val de Loire est porteur de valeurs et apporte une contribution singulière à la citoyenneté.

C'est dans ce contexte particulièrement incertain mais avec une réelle attention des pouvoirs publics aux acteurs culturels depuis ces derniers mois, et qui devrait se poursuivre, que l'agence propose ce rapport d'orientations budgétaires.

La gestion d'une situation d'urgence par l'agence Ciclic

Il est à noter la mobilisation de l'agence Ciclic pour accompagner les pouvoirs publics, les acteurs professionnels et les publics dans ce moment singulier que nous traversons.

Dès le printemps dernier, l'agence a pris de nombreuses décisions exposées aux administrateurs dès le mois d'avril puis lors du conseil d'administration du 5 juin dernier. Le contexte sanitaire tendu depuis début octobre et le nouveau confinement annoncé le 30 octobre dernier ont ensuite nécessité de nouvelles mesures.

Parmi ces obligations imposées par la crise sanitaire et les décisions prises par l'agence, ci-dessous celles ayant pu avoir un impact sur le budget :

- le maintien de l'accueil en résidence à Ciclic Animation pour les tournages en cours avec tout de même un programme d'action plus limité en raison des difficultés de déplacements de nombreux professionnels européens ou non-européens ;
- l'arrêt, puis la reprise partielle, puis à nouveau l'arrêt de la programmation culturelle à Ciclic Animation. A noter tout de même l'organisation en webdiffusion d'une partie de la programmation de la fin de l'année;
- le maintien des rémunérations des comédiens-lecteurs auprès desquels l'agence s'était engagé pour l'opération Mille lectures d'hiver en mars dernier; le maintien de la prochaine édition des Mille lectures d'hiver (janvier-mars 2021) avec l'accueil des lectures uniquement dans des lieux habilités à recevoir du public (pas de lectures chez les particuliers);
- le maintien des rémunérations des intervenants (artistes ou techniciens) engagés sur les actions d'éducation artistique et culturelle programmées entre mars et juin et dont les ateliers n'ont pu faire l'objet d'un report ;

- le **report ou l'annulation de plusieurs opérations** : rencontre régionale autour de l'éducation artistique et culturelle, rencontres vie littéraire, etc.
- la manifestation professionnelle Déclic consacrée aux acteurs de la création cinématographique et audiovisuelle déplacée du printemps dernier au 21/23 octobre a finalement été organisée uniquement sous forme de webinaires.
- Avec l'arrêt, puis la reprise partielle, de l'exploitation des Cinémobiles, c'est indubitablement de ce côté-là que s'occasionnent les effets les plus importants de la crise pour l'agence Ciclic avec des pertes financières liées à la fois à la billetterie commerciale (public et scolaires) mais aussi aux locations du Cinémobile à des manifestations cinématographiques. Atténuées par des charges d'exploitation moindres du fait d'une activité inexistante, ces pertes pourront être en partie compensées par les soutiens de la Région et du CNC. Les effets à moyen terme de cette crise sanitaire risquent cependant de se prolonger au-delà de 2020.

Au-delà de l'arrêt d'une programmation cinématographique de qualité, c'est l'arrêt de ce lien social que procure le Cinémobile sur le territoire qui est à déplorer et dont l'impact sera plus difficile à mesurer.

Les perspectives 2021-2023

Avec le renouvellement du mandat de directeur général accordé à Philippe Germain, les perspectives de travail de l'agence ont d'ores et déjà été dessinées pour les trois prochaines années.

Le projet remis par Philippe Germain en décembre dernier, Construire un commun créatif et solidaire en région Centre- Val de Loire, présente ces perspectives.

Pour rappel, en janvier 2018, le conseil d'administration a adopté le programme stratégique et opérationnel de l'agence pour la période 2018-2021. Ce programme a permis de poser la participation et la contribution de l'agence Ciclic Centre-Val de Loire aux dynamiques régionales autour de trois grands axes stratégiques :

- Axe 1 : le développement de la créativité et des imaginaires comme l'une des réponses possibles aux mutations économiques, territoriales et sociales ;
- Axe 2 : le développement des économies créatives, des entreprises artistiques et des métiers dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et du livre dans une perspective nationale, européenne et internationale;

 Axe 3 : le développement de la cohésion sociale et des solidarités territoriales par le déploiement d'un service public de la culture sur le territoire régional.

Dans Construire un commun créatif et solidaire en région Centre- Val de Loire il est proposé de poursuivre la consolidation de ce programme stratégique et opérationnel autour des items suivants :

- une priorité à la fabrication du lien et de la cohésion sociale (territoire et médiation, mémoire et socialisation, maillage et éducation, numérique et prévention);
- des citoyens acteurs de culture (nouveau dispositif de découverte de la littérature contemporaine, l'affirmation d'un pôle régional d'éducation à l'image, au livre et à la lecture, le développement de l'éducation aux médias avec Fake Investigation, la présence d'artistes sur 100% du territoire);
- accompagner le dynamisme et la valorisation des territoires (la médiation culturelle avec le Cinémobile, une structuration et un développement des filières professionnelles livre et image, des résidences européennes de création, des aides à la coproduction internationale avec un fonds MEDIA, un soutien à la jeune création littéraire, une attention particulière aux auteurs régionaux).

Enfin bien que déjà retardé par la crise sanitaire, l'équipe confirme sa volonté de mettre en place un protocole d'évaluation de ce programme stratégique et opérationnel, si possible d'ici juillet 2021.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021-2023

Rappel des débats précédents

Les débats en 2018 et en 2019 autour des orientations budgétaires de l'agence 2019 s'étaient conclus sur le constat de ressources financières en diminution et la nécessité pour l'agence de se questionner sur l'ajustement de son budget.

En 2018, le conseil d'administration avait alors acté la nécessité de réinterroger les orientations stratégiques de l'agence au regard des ressources financières dont elle dispose.

En 2019, **l'agence Ciclic a confirmé sa maitrise budgétaire**. Pour faire face aux contraintes budgétaires fortes et à l'absence de ressources financières nouvelles, il avait été acté **une première phase de résorption du déséquilibre** avec :

- le gel de deux postes au tableau des effectifs en septembre 2019 avec notamment pour conséquence une redéfinition à la baisse du projet de diffusion culturelle cinéma sur le territoire;
- o une proposition de diminution du volume d'activité de l'opération *Mille lectures d'hiver* à compter de 2022.

En matière de ressources supplémentaires, les impacts étaient attendus à moyen terme avec :

- des fonds privés via une mission sur la recherche de mécénat engagée depuis 2018;
- l'inscription de projets dans les programmes européens Erasmus +, Europe Creative ou dans le cadre de fonds structurels européens;
 - Ces deux premiers points ont fait l'objet d'une présentation détaillée au dernier conseil d'administration de l'agence.
- l'engagement de l'Etat d'étudier un accompagnement financier supplémentaire à la structuration des actions d'éducation artistique (image et livre).

Enfin, suite à des difficultés de lecture des fonds d'aide à la création dans les comptes de l'agence, une étude avait été lancée début 2020 au sujet du traitement de ces fonds.

Un nouveau schéma comptable pour le traitement des fonds d'aide à la création livre et cinéma a été adopté dès l'exercice 2020. Ce schéma a été validé avec le trésorier de l'agence. Ces nouvelles modalités comptables régissant les fonds d'aide à la création entreront en vigueur dès cette fin d'année et rendront le compte de gestion plus conforme à la réalité budgétaire de l'agence.

La nécessaire mise en place d'un pacte de confiance entre l'agence et les administrateurs publics

Face à la réduction de la trajectoire budgétaire de ces dernières années et au maintien des projets et des services de Ciclic, l'agence a engagé une stratégie d'ajustement.

Malgré ces efforts de maîtrise budgétaire entrepris depuis près de deux ans, les administrateurs publics et le conseil d'administration doivent à nouveau se saisir formellement de la situation dans le cadre du ROB 2021 pour donner les repères nécessaires à la résolution de cette nouvelle équation entre les missions et services attendus d'une part et les ressources financières à mobiliser d'autre part.

Aujourd'hui il importe que la Région et la DRAC stabilisent et confortent, notamment sur l'éducation artistique et culturelle, leur soutien financier à l'agence Ciclic et lui donnent une visibilité sur les années à venir.

A défaut d'engagement pluriannuel et de pacte de stabilité de la part des administrateurs publics, c'est un pacte de confiance qui doit s'engager entre l'agence, la Région et la DRAC. En contrepartie d'une maitrise de ses dépenses, la Région et la DRAC pourraient s'engager à maintenir leur soutien financier à l'agence pour les trois prochaines années.

Cette confiance est d'ores et déjà incarnée par la reconduction de la convention triennale entre la DRAC, la Région et Ciclic à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les principaux éléments de la trajectoire budgétaire 2021-2023

Les premières estimations de l'impact de la crise sanitaire sur l'exercice 2020

Les manques à gagner pour l'agence sont estimés à environ 225 000 € :

- o 215 000 € (billetterie et prestations de location) pour les Cinémobiles ;
- o 9 000 € (programmation culturelle et résidence Ciclic Animation)
- o 3 000 € (ventes d'images) pour les archives amateurs.

A noter que face au manque à gagner sur les Cinémobiles la Région a apporté une aide de 130 000 € à l'agence Ciclic, tandis que le fonds de compensation du CNC pour les pertes d'exploitation des salles de cinéma en 2020 pourrait générer près de 27 000 € de soutien du CNC dont 21 000 € dès 2020.

La **diminution des charges d'exploitation** due aux différentes pertes d'activités est quant à elle estimée entre 80 000 € et 90 000 €, sans grande visibilité sur le mois décembre à ce stade.)

Enfin, les **coûts financiers générés par la crise sanitaire** sont estimés à près de 13 000 € (matériel de protection, signalétique public, gel et masques, etc.) tandis que le **coût humain** reste à évaluer, les premiers arrêts de travail liés au COVID ayant débuté la semaine du 5 octobre 2020.

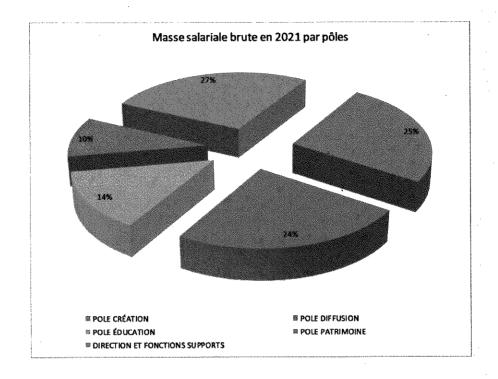
Tous ces éléments vont bien entendu venir impacter le résultat de l'agence à la fin de l'exercice 2020 et dans une certaine mesure l'exercice 2021 (report d'actions en 2021 en dépenses mais aussi en recettes, etc.).

Le soutien au secteur culturel annoncé par l'Etat sera essentiel dans les prochains mois à la fois pour les bénéficiaires des dispositifs portés par l'agence mais aussi pour l'agence. La bonne mise en œuvre de différents plans de relance portés par l'Etat (Ministère de la Culture, CNC, CNL) sera fondamentale pour la continuité des missions de service public de l'agence.

Les charges de personnel

Avec 46 postes inscrits au tableau des effectifs jusqu'à ce jour, la masse salariale est le principal poste budgétaire de l'agence.

Avant d'évoquer les perspectives à 3 ans, il importe de présenter le tableau des effectifs à ce jour.



Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique Etablissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'État (Article L.1431-1 du code général des collectivités territoriales)

	Hilbre					sdwai	A relision de
- 1		a constant of the second	Agents non malaikes		Agents titulaires	travail	
Directeur général 1	Administrative	CDD 3 a	13 septembre 2023	administrateur HC		21	25/25pmp
Directeur général adjoint 2	Administrative	X	×		attaché territorial	TC	35/35ème
*** * * * * * * * * * * * * * * * * *							
Responsable Image 3	Administrative	CDD 3 ans	31 août 2021	attaché territorial		TC	35/35ème
Coordinateur audiovisuel 4	Administrative		18 février 2022	rédacteur territorial	THE REAL PROPERTY AND THE PROPERTY AND T	TC	35/35ème
Coordinateur émergence 5	Administrative		×		rédacteur territorial	TC	35/35ème
Coordinateur commissions sélectives 6	Administrative	CDD 1 an	6 septembre 2021	rédacteur territorial	TATELLE THE TATELL	TC	35/35ème
Chargé de mission Ciclic Animation 7	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	THE PERSON OF TH	TC	35/35ème
Régisseur studio 8	Technique	CDD 3 ans	9 mars 2021	technicien principal de Zème classe		TC	35/35ème
Coordinateur diffusion et action culturelle 9	Administrative	×	×		rédacteur territorial	TC	35/35ème
The state of the s							
				TO THE PROPERTY OF THE PROPERT			
חד שומפנוחלפט	Administrative	×	×		attache territorial	ر	35/35eme
1	Administrative	1 000	16 février 2021	rédacteur territorial		TC	35/35ème
	Administrative	CDI droit p		rédacteur territorial		TC	35/35ème
	Administrative	_		rédacteur territorial		DΙ	35/35ème
	Administrative			rédacteur territorial		JL	35/35ème
Responsable Mille lectures 15	Administrative	CDI droit public		attaché territorial		TC	35/35ème
POLE DIFFUSION							
Responsable diffusion 16	Administrative	*	×		attaché territorial	TC	35/35ème
Chargé de mission programmation 17	Administrative	CDI droit public		attaché territorial	WATER THE	TC	35/35ème
Responsable technique 18	Technique	CDI droit public		technicien principal de 2ème classe		TC	35/35ème
Coordinateur exploitation 19	Administrative	×	×	THE REPORT OF THE PROPERTY OF	rédacteur territorial	TC	35/35ème
Régisseur projectionniste 20	Technique	CDI droit public		agent de maîtrise principal		TC	35/35ème
! !	Technique	×	×	TANKS CONTRACTOR OF THE PROPERTY PROPER	agent de maîtrise principal	TC	35/35ème
- 1	Technique	CDI droit public		agent de maîtrise		TC	35/35ème
Régisseur projectionniste 23	Technique	CDD 2 ans	23 août 2021	agent de maîtrise		TC	35/35ème
Régisseur projectionniste 24	Technique	COI droit public		adent de maîtrice		()	25/25/

Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique Établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat (Article L.1431-1 du code général des colloctivités territoriales)

ans 28 février 2021 ans 31 janvier 2023 1 an 8 mars 2021 r ans 30 avril 2022 r x x x x x x x x x x x x x x x x x x			Fillère	TV0e de contrat	Cad Agents non titulaires Date fin de CDD	Cadre d'empioi Référence grade	Agents titulaires Grade	Temps de travail	A raison de
Response by Education 3 Administrative CDD 3 ans 23 fe/arier 2021 attaché territorial attaché territorial TC	POLE EDUCATION		A	a :				1	(# 67 # 6
The continue of a continue of continue of a continue of continue of continue of continue of continue of continue	Responsable Education	Ш	Administrative	X	×		attaché territorial	TC	35/35eme
The propose of culturelies 27 Administrative CDD 3 ans 31 pnivier 2023 Administrative CDD 3 ans 31 pnivier 2023 reducetve territorial TC actions educatives et culturelies 29 Administrative CDD 2 ans 30 avril 2022 reducetve territorial rechnicien principal de 24m class TC actions educatives et culturelies 20 Administrative CDD 2 ans 30 avril 2022 reducetves et culturelies 21 Administrative CDD 2 ans TJ Jun 2021 reducetur territorial rechnicien principal de 24m class TC actions educatives et culturelies 21 Administrative CDD 2 ans TJ Jun 2021 reducetur territorial rechnicien class TC actions educative et de valorisation TC actions et de valorisation TC	Chargé de mission Pratiques et enseignements	<u> </u>	Administrative	CDD 3 ans	28 février 2021	attaché territorial		TC	35/35ème
Regions ducatives et culturelles Livre 20 Administrative CDD 1 an 8 mars 2021 rédacteur tentional TC éclocatives et culturelles Livre 20 Administrative CDD 2 ans 3.0 avril 2022 rédacteur tentional TC éclocatives et culturelles Livre 20 Administrative CDD 2 ans 1.2 juin 2021 rédacteur tentional TC gé de collècte et cle valitration 21 Administrative CDD 2 ans 1.2 juin 2021 rédacteur tentional TC gé de collècte et cle valitration 21 Administrative X X Administrative TC de collècte et cle valitration 21 Administrative X X Administrative TC Assistant administrative X X X Administrative TC Coordinate de de ministrative X X X Administrative TC Coordinate de fidence multiretido 31 Technique X X X Administrative TC Coordinateur multiretido 32 Technique X X X Administrative TC C	Chargé de mission Actions éducatives et culturelles	1	Administrative	CDD 3 ans	31 janvier 2023	attaché territorial		TC	35/35ème
Conclusion seducatives et culturalies 120 Administrative CDD 1 and 8 mars 2021 rédacteur territorial TC	Coordinateur pratiques et enseignements artistiques		Administrative		mande descriptions of the second seco	rédacteur territorial		TC	35/35ème
Responsible Partimone 3.0 avril 2022 rédacteur territorial rédacteur territorial TC Responsible Partimone 3.1 Administrative CDD 2 ans 1.7 Juin 2021 attaché territorial technicien principal de 2ène classe TC gé de collecte et de valorisation 3.2 Administrative CD droit public X rédacteur territorial rédacteur territorial richnicien principal de 2ène classe TC RF Assistant administrative X X Administrative X Administrative TC Consordinateur étition 3 de l'administrative X X X Administrative TC Condinateur étition 3 de l'administrative X X Administrative X Administrative TC Condinateur étition 3 de l'administrative X X X Administrative TC Condinateur étition 3 de l'administrative X X X X X TC Condinateur étition 3 de l'administrative X X X X X TC Condinateur étition 3 de l'administrative A	Coordinateur actions éducatives et culturelles		Administrative			rédacteur territorial		TC	35/35ème
Total	Coordinateur actions éducatives et culturelles Livre	ll	Administrative		30 avril 2022	rédacteur territorial	LANGER PARTY OF THE PARTY OF TH	TC	35/35ème
Responsable Parimoine 31 Administrative CDD 2 ans 17 juin 2021 attaché territorial récholicen principal de ¿ème classe TC dé de collecte et de valorisation as administrative et activises 33 Administrative et activises 33 Administrative X X rédacteur territorial TC Pocumentaliste advancation at collecte et de valorisation at collecte									
	Dacrocatte Datrimoine		Administrativa		17 fuin 2021	attaché territorial		TC	35/35ème
To collecte enter administrative Collecte C	1	1	Technique		×		technicien principal de 2ème classe	TC	35/35ème
Documentaliste 34 Culturelle X			Administrative	CDI droit public		rédacteur territorial		TC	35/35ème
Assistant administratify 35 Administratify x x adjoint administratify TC Charge de communication 36 Administrative x x rédacteur principal de 2ème classe TC Charge de communication 37 Administrative x x rédacteur principal de 2ème classe TC Coordinateur égition 38 Technique x x x rédacteur principal de 1ème classe TC Coordinateur multimédia 41 Administrative X x x x TC Diage administratify 40 Administrative CDD 3 ans 12 mars 2023 rédacteur territorial TC TC Chargé d'administrative CDD 2 ans 30 septembre 2022 rédacteur territorial TC TC Administrative X X X X Administratify principal de 2ème TC Administrative CDD 2 ans 30 septembre 2022 rédacteur territorial TC TC Administrative Administrative X X	1	1	Culturelle	×	×		assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe	TC	35/35ème
Total Confidence Administrative Ad	Accietant administratif	ᆚ	Administrative	X	×		adjoint administratif	2	35/35ème
The continuity of the communication 36 Administrative X		1		The state of the s					
Administrative Admi	FONCTIONS SUPPORT					***************************************	д. Д.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.С.		
1	Responsable information et communication		Administrative	×	×		attaché territorial	TC	35/35eme
12 12 12 12 13 12 12 13 12 13 14 14 15 15 15 15 15 15	Chargé de communication		Administrative	×	×		rédacteur principal de 2ème classe	2	35/35eme
ier 40 Administrative Legal x x technicipal de Jere classe IC 41 Administrative CDD 3 ans Logo and Logo	Coordinateur édition		Technique	×	×	The state of the s	technicien principal de 1ère classe	2	35/35eme
Administrative	Coordinateur multimédia		Technique	**************************************	×		technicien principal de 1ère classe	10	35/35eme
Administrative CDD 2 ans 12 mars 2023 rédacteur territorial CDD 2 ans 30 septembre 2022 rédacteur territorial Administrative CDD 2 ans 30 septembre 2022 rédacteur territorial TC 43 Administrative X		- 1					attachá tarritoria	1	35/35èm#
10	1.	1.	Administrative		12 marc 2023	rádactour territorial		10	35/35ème
Administrative X			Administrative		30 sentembre 2022	rédacteur territorial	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	J_C	35/35ème
tel Administrative x x x adjoint administratif TC adjoint strative TC Administrative TC Administrative TC Administrative CDD 1 an 6 septembre 2020 attaché territorial TC TC administrative CDD 1 an 6 septembre 2021 rédacteur territorial TC TC Administrative CDD 1 an 3 mars 2021 rédacteur territorial TC	Assistant administratif accuell / standard	1	Administrative		×		adjoint administratif principal de 2ème		35/35ème
uel Administrative TC ion Administrative CDD 1 an 2 décembre 2020 attaché territorial TC ide Administrative CDD 1 an 6 septembre 2021 rédacteur territorial TC ile Administrative CDD 1 an 3 mars 2021 TA action territorial TC	Assistant administratif	1	Administrative	×	X		adjoint administratif	TC	35/35ème
Leel Administrative TC on Administrative CDD 1 an 2 décembre 2020 attaché territorial TC sile Administrative CDD 1 an 6 septembre 2021 rédacteur territorial TC sile Administrative CDD 1 an 3 mars 2021 TNC els NC CDD 1 an 3 mars 2021	POSTES GELES							- Anna Marian	
tion Administrative CDD 1 an 2 décembre 2020 attaché territorial TC Septembre 2021 rédacteur territorial TC Septembre 2021 rédacteur territorial TC TC Septembre 2021 rédacteur territorial TC TC Septembre 2021 rédacteur territorial TC TC TC TC TNC TNC TNC TNC TNC	Responsable Cinéma Audiowsuel		Administrative				A LANGUAGE TO THE PARTY OF THE	2	35/35eme
rie Administrative CDD 1 an 2 décembre 2020 attaché territorial TC sile Administrative CDD 1 an 6 septembre 2021 rédacteur territorial TC TC septembre 2021 rédacteur territorial TC TC TNC Septembre 2021 rédacteur territorial TC TNC TNC TNC	Coordinateur diffusion		Administrative		The state of the s		A THE STREET OF	10	35/35ете
rge Administrative CDD 1 an 2 décembre 2020 attaché territorial TC sile Administrative CDD 1 an 6 septembre 2021 rédacteur territorial TC CDD 1 an 3 mars 2021 rédacteur territorial TC TNC TNC TNC TNC	CONTRATS DE PROJET								
oile Administrative CDD 1 an 6 septembre 2021 rédacteur territorial TC els NC CDD 1 an 3 mars 2021	Coordinateur animation filière image		Administrative	***	2 décembre 2020	attaché territorial			35/35ème
els NC CDD 1 an 3 mars 2021 TNC	Médiateur Cinémobile		Administrative	7"	6 septembre 2021	rédacteur territorial		5	35/35ème
NC CDD 1 an 3 mars 2021 TNC	CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES								
	Charoé de numérisation de fonds audiovisuels		NC		3 mars 2021			TNC	20/35ème

Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique Etablissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'État (Artjele L.1431-1 du code général des collectivités territoriales)

Une évolution maitrisée de la masse salariale inscrite au tableau des effectifs

Sur la base d'une augmentation de cette masse salariale de 1% par an, il est proposé :

- le dégel et la suppression du poste de coordinateur diffusion à compter de début 2021 et la création d'un poste de coordinateur pratiques et enseignements artistiques au pôle éducation; les missions qui seraient confiées à ce poste sont aujourd'hui déjà réalisées par un poste en renfort. Les crédits et les missions de ce nouveau poste existent donc déjà;
- o la réalisation du pôle création (livre et image) dès la fin 2021 ;
- o la redéploiement d'un poste du livre vers le pôle diffusion à compter de 2022 pour le déploiement d'un nouveau dispositif autour de la vie littéraire ;
- le maintien d'un poste en contrat de projet à compter de 2023 autour de l'animation des filières image ET livre. Aujourd'hui ce poste a uniquement en charge la filière image ;

Ces propositions conduiraient à une maîtrise de la masse salariale avec un volume financier en diminution dès 2022. A périmètre constant l'augmentation entre 2020 et 2021 est de 1.1 % (correction faite de l'impact du poste médiateur Cinémobile).

Ces perspectives financières sur trois ans sont rendues possibles par des départs à la retraite (3 d'ici fin 2023) et le maintien d'un poste gelé.

- 11 -

Masse salariale brute		2020		2021			2022	
	Mbre d'agents	Brut	Nbne d'agents	SHAL	V	Nbre d'agents	Brut	Q
POLE CREATION	13,00	385 995,81 €	13,00	395 355,27 €	2,4%	13,00	393 123,35 €	-0,69
lmage	8,00	239 252,83 €	8,00	241 768,32 €	1,1%	7,92	237 744,84 €	-1,79
Livre	5,00	146 742,98 €	4,83	147 038,27 €	0,2%	4,00	115 696,62 €	-21,39
POLE DIFFUSION	10,33	348 261,38 €	11,00	369 795,01 €	6,2%	11,00	357 402,30 €	-3,49
POLE EDUCATION	6,00	181 855,20 €	7,00	210 840,45 €	15,9%	7,00	212 948,85 €	1,09
POLE PATRIMOINE	2,00	144 163,32 €	2,00	146 905,00 €	1,9%	2,00	148 374,05 €	1,0%
DIRECTION ET FONCTIONS SUPPORTS	11,00	399 152,68 €	11,00	409 837,18 €	2,7%	11,00	412 760,17 €	0,79
Nombre de poste permanents	44,00		45,00			45,00		
TOTAL	45,33	1 459 428,39 €	47,00	1 526 184,22 €	4,6%	47,00	1 484 926,83 €	-2,79
Poste renfort EAC pratiques artistiques		24 587,60 €		3 00'0			3 00′0	
TOTAL masse salariale		1 484 015,99 €		1 526 184,22 €	2,8%		1 484 926,83 €	2,73
TOTAL corrigé du poste médiateur Cinémobile				1 500 303,00 €	1,10%			

1,0%

7,00

416 094,41 € 149 857,79 €

> 11,00 **45,00** 47,00

397 054,58 € 214 536,88 € 116 853,59 €

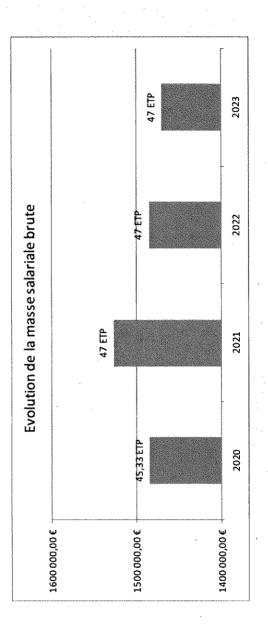
13,00 7,00 4,00 11,00

Brut

of agents

356 975,78 € 215 078,34 € 1 469 396,80 € -1,0%

1 469 396,80 € 9,00,0

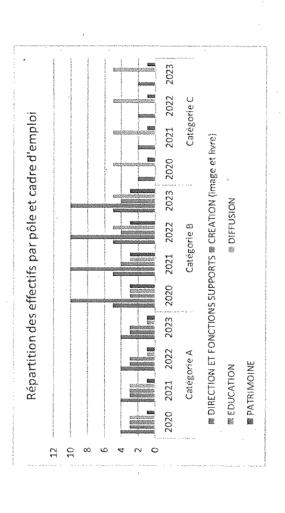


Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique Établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'État (Article L.1431-1 du code général des collectivités territoriales)

Présentation des effectifs par catégorie d'emploi et par pôle

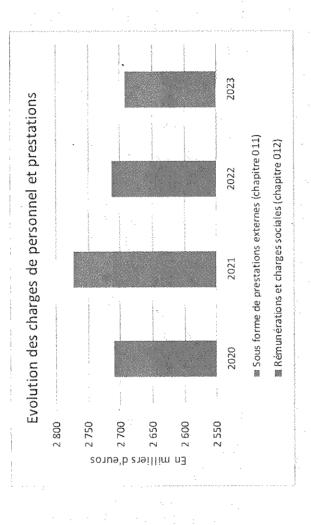
Les deux contrats de projet actuellement salariés à l'agence sont intégrés à cette répartition.

		STREET	orte A			Carregorie D	0				J 9	
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
CREATION (image et livre)	3	3	3	3	OT	10	10	10	0	0	0	0
DIFFUSION	3	3	H	1	8	3	5	5	5	S	S	5
EDUCATION	3	3	3	3	3	4	4	4	0	0	0	0
PATRIMOINE	1	1	H	1	3	3	3	3	1	1		1
DIRECTION ET FONCTIONS	•	V	•		L	L	L	·L	•	,	,	(
SUPPORTS	†	1	†	+	C	n	n	n	7	7	7	7
TOTAL	14	14	12	12	24	25	27	27	8	00	00	80
en % sur total	30%	30%	79%	79%	25%	23%	21%	21%	17%	17%	17%	17%



Des charges de personnel maitrisées et faisant toujours appel à des prestations externes

(en milliers d'euros)	2020	2021	Ā	2022	Ą	2023	Ψ
Rémunérations et charges sociales (chapitre 012)	2 650	2712		2 654		2 633	
Sous forme de prestations externes (chapitre 011)	09	09		9		9	
TOTAL	2 710	2772	2,29%	2 714	-2,10%	2 693	-0,78%



Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique Etablissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'État (Article L.1431-1 du code général des collectivitès territoriales)

Le programme pluriannuel d'investissement

La projection sur trois ans des programmes d'investissement, avec leur impact en termes d'amortissement des immobilisations et d'amortissement des subventions d'investissement perçues, est essentielle.

Programme d'investissement et subventions

Comme on peut le constater sur ces dernières années et pour les années à venir, le programme d'investissement pluriannuel de l'agence est fortement impacté par la mission patrimoine d'une part et par le parc Cinémobile d'autre part.

Programme d'investissement	2017 CA	2018 CA	2019 CA	2020 Prévu	2021 Prévu	2022 Prévu	2023 Prévu
Programme annuel	116 374,13 €	128 798,34 €	141 568,35 €	207 000,00 €	133 069,00 €	136 660,00 € 104 410,00 €	104 410,00 €
dont patrimoine	14 000,000 €	38 700,000 €	33 925,00 €	91 414,00 €	9 00'05/ 89	29 000,000 €	50 000,000 €
Cinémobile	972 720,00 €	111 186,00 €			1 100 000,00 €		174 200,00 €
Total	Total 1 103 094,13 €	278 684,34 €	175 493,35 €	298 414,00 €	298 414,00 € 1 301 819,00 €	165 660,00 €	328 610,00 €

Depuis 2017, l'agence aura donc engagé l'achat de deux nouvelles unités Cinémobiles (une unité sur les années 2017-2018 et une autre en 2021) afin d'assurer le renouvellement du parc. Les travaux prévus en 2023 concernent le renouvellement du système de projection numérique des trois unités. Compte tenu de l'évolution permanente de ce marché, le montant indiqué peut être amené à varier significativement.

Les variations du programme lié à la mission patrimoine résultent :

- du renouvellement du scanner films en 2021;
- du renouvellement du serveur d'encodage en 2022;
- du renouvellement de la librairie LTO en 2023.

Subventions d'investissement	2017 CA	2018 CA	2019 ©A	2020 Prévu	2021 Prévu	2022 Prévu	ZOZS Prévu
Région - Culture	988 750,00 €	30 000'00 €	42 000,00 €	42 000,00 € 1 045 000,00 €	30 000'000 €	30 000'00 € 30 000'00	90 000'000 €
CNC - Exploitation	100 000,00 €				100 000,00 €		77 000,000 €
CNC - Patrimoine			15 000,000 €		30 000'00 €		20 000'00 €
Autres				16 000,00 €			
Total	Total 1 088 750,00 €	30 000'00 €	57 000,000 €	57 000,00 € 1 061 000,00 €	160 000,00 €	30 000'00 €	30 000,00 € 187 000,00 €

Pour financer ses investissements l'agence s'appuie sur :

- l'engagement annuel de la Région, complété de subventions exceptionnelles liées aux Cinémobiles (990 000 € en 2020, et 60 000 € en 2023 pour le renouvellement des systèmes de projection numérique);
- la sollicitation du CNC dans le cadre du soutien automatique et/ou sélectif à l'exploitation cinématographique pour les Cinémobiles;
- la sollicitation de la direction du patrimoine du CNC pour les programmes de renouvellement de la plateforme technique du pôle patrimoine.

Amortissement des immobilisations et des subventions d'investissement

La variation de ce reste à financer est une donnée essentielle pour la construction de chaque budget. Il est essentiel d'avoir une visibilité à moyen terme de ces variations pour anticiper les redéploiements parfois nécessaires pour chaque exercice ou les marges qui peuvent se présenter d'un exercice à l'autre.

	110 326,81 €	92 497,76 €	117 761,77 €	68 244,60 €	132 597,86 €	90 908,42 €	74 621,12 €	Reste à financer 74 621,12 € 90 908,42 € 132 597,86 € 68 244,60 € 117 761,77 € 92 497,76 € 110 326,81 €
								(recettes de fonctionnement)
	200,714,20 €	100 t + 1,00 t	201/200/03	200/11/1000	20,440			subventions d'investissement
	380 914 30 €	400 244 80 £	367 633 796	373 741 80 €	290 828 63 € 289 656 05 € 310 894 98 € 323 741 80 € 297 632 73 € 400 244 80 € 380 914 30 €	289 656 05 €	290 828 63 €	Amortissement des
		į						
								fonctionnement)
	491 241,11 €	492 742,56 €	415 394,51 €	391 986,40 €	365 449,75 € 380 564,47 € 442 492,84 € 391 986,40 € 415 394,51 € 492 742,56 € 491 241,11 €	380 564,47 €	365 449,75 €	immobilisations (dépense de
								Amortissement des
	Prévu	Prévu	Prévu	Prévu	6. 4	כא	6.4	
:	2023	2022	707	0707	2019	2018	- 2017	

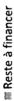
Le différentiel entre 2019 et 2020 s'explique par l'oubli d'amortissement d'une

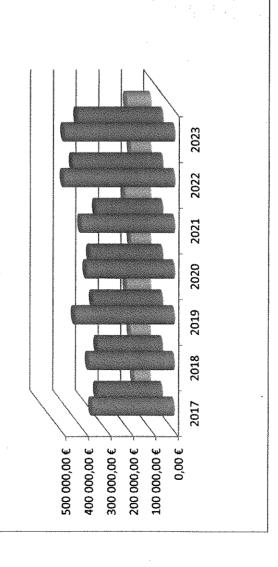
subvention d'investissement en 2019 et son report en 2020 (23000 €)

 110 326,81 €	19%
92 497,76 €	-21%
91 244,60 € 117 761,77 € 92 497,76	29%
91 244,60 €	
74 621,12 € 90 908,42 € 109 597,86 € 91	
 90 908,42 €	
74 621,12 €	
à financer "corrigé"	
Reste	



Amortissement des subventions d'investissement (recettes de fonctionnement)





Les charges fixes

Les évolutions annuelles de ces charges s'imposent à l'agence dans le cadre de contrats, souvent pluriannuels, avec les prestataires. Il importe donc de disposer de prévisions permettant d'engager une réflexion à moyen et long terme quant aux moyens à mettre en œuvre afin de les maitriser.

	Engagements 2020	7073		2072.		ZOE	
6061 (eau, électricité, gaz)	57 540,68 €	55 000,000 €	-4,42%	56 640,00 €	2,98%	58 320,00 €	2,97%
(616 (assurances)	10 856,09 €	8 900,00 €	-0,18 €	9 010,00 €	1,24%	- 1	1,22%
6262 (téléphonie)	11 252,00 €	11 360,00 €	9 10′0	11 600,00 €	6,71%		%69′9
6135 (infrastructures téléphones, copieurs, machines à affranchir, TPE)	15 955,40 €	16 220,00 €	1,39 €	16 630,00 €	7,86%	17 050,00 €	7,76%
611 (copieurs, surveillance, maintenance logiciel compta, informatique, messagerie)	63 860,10 €	64 870,00 €	0,32 €	66 540,00 €	12,11%	68 250,00 €	12,03%
DIVERS (loyers, nettoyage locaux, taxe sur véhicules, taxe foncière, etc)	107 494,00 €	107 494,00 € 107 920,00 €	0,40%	0,40% 108 790,00 €	0,81%	0,81% 109 670,00 €	0,81%
	266 958,27 €	266 958,27 € 264 270,00 €	-1,01%	-1,01% 269 210,00 €	1,87%	1,87% 274 260,00 €	1,88%
						•	
Divers (dont loyers)						:	
A Marian						:	:
Weinenaike							
- Sinnig						-	\$ \$
Locations outils bureautiques							
					, i andrewa accom		
lelephonie							
Assurances					g ku ngangan atabahant		
0,00 € 20 000,00 €	20 000,00 €. 40 000,00 €. 60 000,00 €. 80 000,00 € 100 000,00 €120 000,00 €	200,000 € 80 00	00,00 € 100	000,00 € 120	300,00€		
m 2023	m 2022 m 2021	≈ 2020			orum gazara un di oragan		
Signer and Anti-Anti-Anti-Anti-Anti-Anti-Anti-Anti-			Andreas de la company de la co	آياه ارا الميسيطين ما ما المتعادد المتع			

Agence régionale du Centre pour le fivre, l'image et la culture numérique Etablissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'État (Article L.1431-1 du code général des collectivités territoriales)

Les ressources en section de fonctionnement

Ces ressources sont marquées par :

- o un renforcement des soutiens de l'Etat (DRAC, CNL) en faveur de la jeunesse (EAC livre et image) dès 2021 ;
- des projets spécifiques en 2021 (financement de l'accueil des EAVE et des Inédits;
 programme européen Erasmus +);
- o l'amortissement des subventions d'investissement comme vu précédemment.

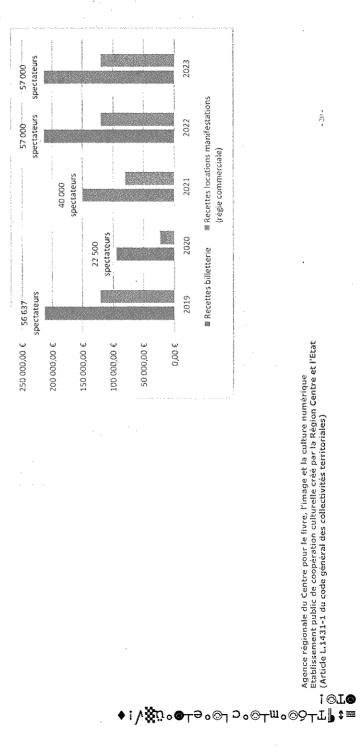
Les recettes issues du Cinémobiles

Comme indiqué précédemment, l'impact financier de la crise sanitaire est conséquent sur l'activité des Cinémobiles.

Un retour à la normale n'est à ce jour envisagé qu'à compter de 2022.

Ces éléments impactent fortement les prévisions du chapitre 70.

Recettes issues du Cinémobiles	2019 CA	2020 Prévu	2021 Prévu	21)22 Prévu	Z0Z3 Prévu
Fréquentation	56 637	22 500	40 000	57 000	57 000
dont scolaires	18 170	6 450	12 000	17 000	17 000
CA moyen par entrée	3,76 €				
Variation fréquentation / à l'année N-1		%09-	78%	43%	%0
Billetterie public	212 768,58 €	95 000,000 €	150 300,00 €	214 100,00 €	214 100,00 €
Locations manifestations					
(régie commerciale)	120 580,00 €	23 800,000 €	80 000,00 €	120 000,00 €	120 000,000 €
Total	333 348,58 €	118 800′00 €	230 300,00 €	334 100,00 €	334 100,00 €
Variation / à l'année N-1		%9 -	84%	45%	%0



Les perspectives en matière de subventions perçues par l'agence (chapitre 74)

Subventions Région :

- fonctionnement : reconduction sur les trois prochaines années de la contribution annuelle

hors aide exceptionnelle 2020 pour les pertes d'exploitation du Cinémobile,

- programmes variables : reconduction des programmes Animation de la filière et médiateur

Cinémobile ; financements exceptionnels des accueils de EAVE et Inédits sur le

territoire régional en 2021.

Subventions DRAC:

fonctionnement : soutien supplémentaire pour la structuration de l'EAC livre et

image sur le territoire à compter de 2021 ;

programmes variables: suppression de la subvention exceptionnelle perçue en 2020 pour

« l'été culturel ».

Subvention CNL: dans le cadre de la nouvelle convention triennale 2022-2024, soutien

supplémentaire du CNL attendu sur l'EAC livre à compter de 2022,

Subventions autres collectivités : arrivée des Métropoles dans le financement de l'animation

des filières livre et image sur le territoire à compter de 2022.

Autres organismes : maintien de la subvention Métiers Culture (issue de financements de la

Région) pour la formation professionnelle des acteurs du livre et de l'image, et subvention Erasmus

+ en 2021.

٠.	

		CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF			A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		AND THE PROPERTY OF THE PARTY O		4			17.42	Ą
	Notifië	Notifie	Ream	*	Prévu	Real	*	Prévu	2C-16	*		and the southern seems of	
.hapitre 74 - dotations, subventions,	3 714 152	3 848 913	134 761	3,63%	3 836 134	.12779	-0,33%	3 751 634	-84 500	-2,20%	3 752 134	500	0,01%
	2 682 645	2 814 500	131.855	4,92%	2 759 500	000 95	-1,95%	2 684 500	75 000	-2,72%	2 684 500	0	0,00%
forestonnement	2 622 500	2 752 500	130.000	4,96%	2 622 500	0.00 0.61	4,72%	2 622 500	ъ.	%00'0	2 622 500	0	%00'0
Programmes variables	60 145	62 000	538 F	3,08%	137 000	75 000	120,97%	62 000	.75,000	-54,74%	62 000	ē	0,00%
DRAC	622 042	642 090	410 v7	3,22%	650 200	8 110	1,26%	650 200	c	%00'0	650 200	Ü	%00'0
Fonctionement	563 700	573 700	9/00/01	1,77%	593 700	20.000	3,49%	593 700	0	0,00%	593 700	0	0,00%
Protiques artistiques	44 342	36890	2502	-16,81%	37.000	911	0,30%	37 000	٥	9,00,0	37,000	0	9,00%
Programmes variables	14 000	31500	JIJ5 2.1	125,00%	19 500	17.000	-38,10%	005 6T	Ü	%00'0	19 500	в	%00'0
CNC	157 465	142 540	459.81	-9,48%	143 134	59.1	0,42%	143 134	Ü	%00'0	143 134	0	9,00'0
Convention triende	126 300	113 434	12.866	-10,19%	113 434	0	0,00%	113 434	O	0,00%	113 434	Q	0,00%
Prime Art et Essai	18 000	17.406	260	-3,30%	18 000	765	3,41%	18 000	0	0,00%	18 000	0	0,00%
EACIMOGE	13 165	11 700	(465	-11,13%	11 700	52	0,00%	11 700	0	0,00%	11 700	د	0,00%
CNL								1	; ; ; ;	1	1	1 1 1 1 1 1	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
Aides à la librairie	20 000	20 000	C	9,000,0	20 000	0	0,00%	80 000	10 000	14,29%	80 000	0	0,00%
Autres collectivités								1		1	1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1
Communes Cinémobiles, CD, Métropole	157 000	142 383	14617	-9,31%	143 300	215	0,64%	153 800	10 500	7,33%	154 300	200	0,33%
Autres organismes	25 000	37 400	49.400	49,60%	70 000	32 600	87,17%	40 000	-30 000	-42,86%	40 000	C	0,00%
Métiers culture, autres partenaires	25 000	37.400	29.660	49,60%	40.000	2 600	%56'9	40 000	Ü	0,00%	40 000	Ü	0,00%
1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	0	0	0	0.00%	30 000	40,000	100,00%	0	000 OS	100,00%	0	٥	100,00%

Agence régionale du Centre pour le livre, J'image et la culture numérique Etablissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'État (Article L.1431-1 du code général des collectivités territoriales)

	674Z	Alloué	2020 Ecant	%		207.1 Scart	25	ati	21072 Edent	8	473	2023 Resid	34
Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté	839 704	1 032 278		22,93%	0	877. Zfo -	-100,00%	0	=		o		
Chapitre 013 - atténuation de charges	56 025	2 400	20.628	-95,72%	0	0057	-100,00%	0	. 7		0		
Chapitre 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	309 895	323 741	388.	4,47%	297 632	7.9.300	-8,06%	400 244	750 250	34,48%	380 914	683 67	4,83%
Chapitre 70 - prodults des services	571 053	421 740	3 (8 24)	-26,15%	416 500	387	-1,24%	446 500	- 0000	7,20%	446 500		0,00%
Chapitre 74 - dotations, subventions, participations (hors aide images)	3 714 152	3 848 913	74 ps.	3,63%	3 836 134		-0,33%	3 751 634	7 Kay	-2,20%	3 752 134	20	0,01%
Chapitre 75 - autres produits de gestion courante	27 485	19 885	. Selection	-27,65%	27 000		35,78%	27 000		%00'0	27 000		0,00%
Chapitre 77 - produits exceptionnels (inclus mécénat)	23 267	44 500		91,26%	40 000	- 346	-10,11%	20 000	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	-50,00%	20 000		%00'0
TOTAL (hors 002) 4 701 877 4 661 17	4 701 877	4 661 179	-40 698	-0,87%	4 617 266	-43 913	-0,94%	4 645 378	28 112	0,61%	4 626 548	-18 830	-0,41%
TOTAL (hors 002 et 042) 4 391 982 4 337 43	4 391 982	4 337 438	-54 544	-1,24%	-1,24% 4 319 634	-17804	-0,41%	4 245 134	-74 500	-1,72%	4 245 634	200	0,01%

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

d'adopter le rapport d'orientation budgétaire 2021.

Votants: 21

Pour: 21

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Présidente du conseil d'administration de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

Agnès SINSOULIER-BIGOT

Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique Etablissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre et l'État (Article L.1431-1 du code général des collectivités territoriales)

Des ressources qui évoluent peu sur les trois prochaines années

Malgré des variations annuelles sur les subventions, les ressources globales de l'agence évolueront peu sur les trois prochaines années. L'agence reste en effet très prudente sur les perspectives à compter de 2022 pour les fonds européens et les fonds privés (mécénat), ces nouvelles sources de financements complémentaires évoquées depuis 2019.

L'assurance d'une trajectoire financière maitrisée viendra donc essentiellement de la redéfinition de l'opération *Mille lectures d'hiver* à compter de 2022. L'opportunité du départ en retraite de la personne en charge du dispositif doit conduire l'agence à s'interroger sur cette opération dont le coût est conséquent (260 000 €). Sous réserve de maintien de la subvention de la Région, Ciclic propose de réfléchir dès maintenant à un dispositif plus transversal sur la vie littéraire (éducation-diffusion) tout en conservant les enjeux autour du territoire et de la jeunesse.

